

Une toise qui invite à la connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

Proposition d'ateliers pour des groupes d'enfants

Activité 1

Chaque groupe travaille autour d'une fiche A4 (2 droits).

Les échanges permettent aussi de s'exprimer, de donner son opinion dans le respect de la différence. (Thèmes de discussion à adapter selon l'âge des enfants).

Les enfants peuvent peindre, dessiner, coller et agrémenter la toise, de manière collective et/ou individuelle.

Les élèves apprennent aussi à négocier en choisissant ensemble des couleurs, des pastilles à coller, des photos choisies, etc. Des photos découpées ou déchirées dans un magazine peuvent être collées, par exemple.

A la fin de l'activité, les pièces sont assemblées et permettent de constituer un arbre. L'assemblage des pages A4 peut être proposé avec du scotch, de la laine et des agrafes, par exemple.

La toise constituée, fruit d'un travail collectif, renforce le sentiment d'appartenance au groupe.

Pour clôturer l'activité, chaque groupe d'élèves peut partager ce qu'il aura compris du droit. Le personnel éducatif peut alimenter la discussion et donner des exemples concrets.

Activité 2

L'arbre déjà imprimé est utilisé tel quel, il peut être recouvert de photos, dessins ou de décorations; il peut aussi servir de support pour la discussion afin de favoriser le débat.

Chaque groupe peut échanger autour de ce qu'il comprend du droit énoncé. Les enfants sont invités à donner leur avis : outil de médiation, il permet d'aborder les différents droits de l'enfant. Cela favorise l'échange, le débat. Cela invite à la tolérance et au respect de la différence.

Activité 3

Aborder le thème des saisons avec les enfants, en utilisant la toise comme support pour de la peinture, tissus, feuilles, cotons (neige), fleurs en papier, qui peuvent se transformer au gré des saisons.